



De la part de : **Marine DECEROIT**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE CHARENTE-MARITIME
MARITIME / DRCTE / BAE
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 18/01/2024 16:19:14

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **73542011**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son représentant permanent **David SHAPIRO** , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

ENQUETE PUBLIQUE 1ER AVIS

**Prescrivant l'ouverture d'une enquête publique
préalable à la délivrance du permis de construire
nécessaire à la réalisation du projet
sur la commune de LA CLOTTE**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

SUD-OUEST

L'AGRICULTEUR CHARENTAIS

CHARENTE MARITIME

CHARENTE MARITIME

Le **23/01/2024** *ok*

Le **26/01/2024** *ok*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

Autres marchés



Mairie de Saint-Denis-d'Oléron
AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Délivrance d'une convention d'occupation précaire pour un module situé sur la zone commerciale portuaire, rue Pierre-Métyer à Saint-Denis-d'Oléron (17650).
Objet : le présent avis a pour objet de porter à la connaissance du public une manifestation d'intérêt spontanée et de permettre à tous les tiers, susceptibles d'être intéressés de se manifester en vue de la réalisation d'un projet, conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).
Nature de l'activité proposée par la commune : Restauration Moulins Frites et à dominante produits de la mer.
Surface disponible : Un « module » pour une surface d'environ 76 m², une terrasse attenante d'environ 63 m² et une place de parking identifiées.
Durée de l'occupation envisagée : La durée de la convention sera de 12 ans.
Le détail complet du présent avis est sur le site de la commune : <https://www.st-denis-oleron.com/> et sur demande à l'accueil de la mairie.

Annonces légales

Vue des sociétés

LouPicou

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 393 Route de Lasclaveries
64160 BARINQUE
Société en formation
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un SSP en date à Barinque du 2 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée (associé unique)
Dénomination : LouPicou
Siège : 393 Route de Lasclaveries 64160 BARINQUE
Durée : 99 ans à compter du jour immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Organisation de prestations et animations événementielles ; Achat, vente et location de matériel audiovisuel et de loisirs ; Négoce et vente de produits de la mer, boissons non alcoolisées et spiritueux
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agréments : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Clément PICOURLAT demeurant 393 Route de Lasclaveries 64160 BARINQUE
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PAU.
POUR AVIS
Le Président

Commune de Médis

INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION

Monsieur le Maire indique que le droit de préemption urbain a été institué par délibération du conseil municipal en date du 09/01/2024 sur les zones urbanisées (U) et à urbaniser (AU) délimitées dans le Plan Local d'Urbanisme.
La délibération est affichée en mairie pendant 1 mois.

PREFECTURE DE LA CHARENTE MARITIME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préscrivant l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de LA CLOTTE

Il sera procédé, du mardi 13 février 2024 au vendredi 15 mars 2024 inclus, soit une durée de 32 jours, à l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol avec ses bâtiments techniques comprenant un poste de livraison, deux locaux d'exploitation, trois postes de conversion et trois câbles souterrains, sur des parcelles à vocation agricole, par la société S.A. NEOEN, sur la commune de La Clotte. Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : S.A. NEOEN, 20-28 Allée du Bouton Immeuble « La Ravalez » 33300 Bordeaux, Tel : 07 61 01 16 78. Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique « publications/consultations du public ». Les observations pourront être adressées par message à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête. Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement - Tel : 05 48 27 43 00. Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de La Clotte, siège de l'enquête, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et parafés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations. Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à la mairie de La Clotte. 19 Route du Bourg 17360 La Clotte et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête. M. Jacques VIAN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Mme Aurora BRUNE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de La Clotte, dans les conditions suivantes :
- Mardi 13 février 2024 de 09h00 à 12 heures
- Mercredi 28 février 2024 de 14h00 à 17 heures
- Vendredi 15 mars 2024 de 14h00 à 17 heures
Le commissaire enquêteur remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L123-15 du code de l'environnement.
A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande de permis de construire déposée par la société S.A. NEOEN.
Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (Bureau de l'environnement) et à la mairie de La Clotte pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

LOCATION-GERANCE

Suivant un acte sous seing privé en date du 01/01/2024, ROYAN RESTAURATION, SASU au capital de 7 622,45 euros, ayant son siège social 1 rue George Sand, Secteur Boulaizeac, 24750 BOURLAZAC ISLE MANDRIRE, immatriculé au RCS PERIGUEUX sous le n°48887421 a confié en location-gerance à RESTAURANT LA CRIEE, SARL au capital de 2 000 euros, ayant son siège social 4 allée du Brick, 17200 ROYAN, 953821170 RCS SAINTES, son fonds de commerce de : Restauration traditionnelle. Ses et exploité au 4 allée du Brick, Esplanade de Fonction 17200 ROYAN.
Le preneur exploitateur le fonds de commerce objet de la présente location pour son compte personnel et sera responsable envers les tiers et les fournisseurs pour une durée de 1 an à compter du 01/01/2024 pour se terminer le 31/12/2024.
Le Président de Royan Restauration SASU

Sud Ouest marchés publics

Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques
Tous les marchés du Sud-Ouest 100% gratuits sur sudouest-marchespublics.com

Hommages et souvenirs Celebrads

Consultez, publiez un avis de décès en vous connectant à carnet.sudouest.fr

Avis d'obsèques

223146
SAINTES LA ROCHELLE
Son frère, sa sœur, son fils et son petit-fils, ses neveux et nièces, ainsi que toute la famille,
ont la tristesse de vous faire part du décès de
M. Jean-Claude ROUQUETTE
dans sa 80ème année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le **vendredi 26 janvier 2024, à 10 heures** en l'église aux Dames de Saintes, suivie de l'inhumation au cimetière St-Pallais.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
PF Fourm, salons funéraires, agence de Saintes, tél. 05.46.93.49.77.

223173
ROUFFIGNAC
M^{me} Sylvie DIEZ-SANZ, son épouse; Willy, Nelly et Laurent ses enfants; ses frère et sœurs; ainsi que toute la famille, ont la douleur de vous faire part du décès de
M. Francisco DIEZ-SANZ
survenu à l'âge de 74 ans.
Ses obsèques religieuses seront célébrées le **mercredi 24 janvier 2024, à 14 h 30** en l'église de Rouffignac suivies de la crémation au crématorium de Saint-Martin Rouffignac le **jeudi 25 à 11h00**.
Un dernier hommage lui sera rendu au cimetière de Rouffignac **jeudi 25 à 16h15**.
Francisco repose à la chambre funéraire de Montendre.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
PF Noël, Montendre, Mirambeau, Rouffignac, tél. 05.46.49.20.90.

222815
LA ROCHELLE
M^{me} Thérèse GOURBEAU, son épouse Hélène, sa fille Lucas et Thomas, ses petits-fils ont la tristesse de vous faire part du décès de
M. Jean-Pierre GOURBEAU
survenu le samedi 20 janvier 2024 à l'âge de 86 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le **vendredi 26 janvier 2024, à 14 heures** en l'église Notre-Dame de La Rochelle suivie d'un recueillage au crématorium.
Jean-Pierre repose à la chambre funéraire, 38 avenue du cimetière à La Rochelle. Les visites sont possibles. Une boîte à dons sera mise à disposition en faveur d'une association pour les diabétiques.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
PF 37, boulevard Joffre, La Rochelle, tél. 05.46.27.07.37.

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préscrivant l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque flottante sur retenue d'eau sur la commune de SAINT-MANDE-SUR-BREDOIRE

Il sera procédé, du lundi 22 janvier 2024 au jeudi 22 février 2024 inclus, soit une durée de 32 jours, à l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque flottante sur retenue d'eau, d'un poste de livraison, une clôture et un portail, au lieu-dit Les Aïeux, par la société SPV DEVENR 15, sur la commune de SAINT-MANDE-SUR-BREDOIRE.
Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : SPV DEVENR 15, 43 Boulevard d'Angleterre 34500 BEZIERS, Tel : 07 56 38 67 98.
Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique « publications/consultations du public ». Les observations pourront être adressées par message à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête. Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement - 05 46 27 43 00. Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de SAINT-MANDE-SUR-BREDOIRE, siège de l'enquête, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et parafés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations. Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à la mairie de SAINT-MANDE-SUR-BREDOIRE - 25 rue de la Mairie 17470 SAINT MANDE SUR BREDOIRE et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête. Madame Christine YON a été désignée en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Bernard MISSIAEN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT-MANDE-SUR-BREDOIRE, dans les conditions suivantes :
- Lundi 22 janvier 2024 de 09h00 à 12 heures
- Mardi 13 février 2024 de 14h00 à 17 heures
- Jeudi 22 février 2024 de 14h00 à 17 heures
Le commissaire enquêteur remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L123-15 du code de l'environnement.
A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande de permis de construire déposée par la société SPV DEVENR 15.
Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (Bureau de l'environnement) et à la mairie de SAINT-MANDE-SUR-BREDOIRE pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

Autres avis

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
EXTRAIT DE LA DÉCISION DÉPARTEMENTALE N° 2023-11-17-28 DU 17 NOVEMBRE 2023

Ordonnant l'opération d'aménagement foncier agricole forestier et environnemental dans la commune de Saint-Martial-sur-Né avec une extension dans les communes de Celles, Germignac et Jarnac-Champagne et fixant le périmètre à 1237 ha

« Le périmètre de l'aménagement foncier agricole et forestier s'étend sur les sections cadastrales A, B, C, D, AB de la commune de Saint-Martial-sur-Né, sur les sections cadastrales B de la commune de Celles, sur les sections cadastrales AB, AO, AR de la commune de Germignac, sur les sections cadastrales AC de la commune de Jarnac-Champagne. »
La délibération est consultable sur le site du Département et peut être consulté dans l'une des 4 mairies concernées, lors des heures d'ouverture au public.

L'Agriculteur Charentais - 26 janvier 2024

Journal habilité actes Safer, annonces légales pour tout le département - legales@agrif7.fr

**LAUBAT
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE EN LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 100 €**
SIÈGE SOCIAL :
23 ROUTE DE JONZAC
17500 GUITINIÈRES
SIÈGE DE LIQUIDATION :
23 ROUTE DE JONZAC
17500 GUITINIÈRES
887 939 758 RCS SAINTES

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Laurent DUVIGNAU, demeurant 23 route de Jonzac - 17500 GUITINIÈRES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 23 route de Jonzac - 17500 GUITINIÈRES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du T.C. de Saintes, en annexe au R.C.S.

Pour avis,
Le Liquidateur



**PREFET DE
LA
CHARENTE-
MARITIME**

Liberté
Égalité
Fraternité

**AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE
PRÉSCRIVANT L'OUVERTURE
D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE
PRÉALABLE À LA DÉLIVRANCE
DU PERMIS DE CONSTRUIRE
NÉCESSAIRE À LA
RÉALISATION DU PROJET DE
CONSTRUCTION D'UNE
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE
AU SOL SUR LA COMMUNE DE
LA CLOTTE**

Il sera procédé, du mardi 13 février 2024 au vendredi 15 mars 2024 inclus, soit une durée de 32 jours, à l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol avec ses bâtiments techniques comprenant un poste de livraison, deux locaux d'exploitation, trois postes de conversion et trois ciernes souples, sur des parcelles à vocation agricole, par la société S.A. NEOEN, sur la commune de LA CLOTTE.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : S.A. NEOEN, 20-28 Allée de Boutaut Immeuble « Le Ravées » 33300 BORDEAUX, Tel : 07 81 01 16 78

Les Informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique "publications/consultations du public".

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête. Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement - Tel : 05 46 27 43 00.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de LA CLOTTE, siège de l'enquête, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et parapahés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à la mairie de LA CLOTTE - 19 Route du Bourg 17360 LA CLOTTE et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

Monsieur Jacques VIAN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Madame Aurore BRUNE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de LA CLOTTE, dans les conditions suivantes :

- Mardi 13 février 2024 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 28 février 2024 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 15 mars 2024 de 14h00 à 17h00.

Le commissaire enquêteur remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande de permis de construire déposée par la société S.A. NEOEN.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (Bureau de l'environnement) et à la mairie de LA CLOTTE pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

**CELEREAU
SARL AU CAPITAL DE 1000 €**
SIÈGE SOCIAL :
99 AV. DU LIEUTENANT-COL
BERNIER - 17000 LA ROCHELLE
839175726 RCS LA ROCHELLE

L'AGE du 22/12/23 a décidé de remplacer à compter du 31/12/23 la dénomination sociale « CELEREAU » par « CASA DELLA PIZZA » et de modifier l'art. 3 des statuts. Elle a également pris acte de la nomination au 31/12/23, de M. Freddy BABIN, demeurant 51 rue de la Trompette - 17000 LA ROCHELLE en qualité de gérant, en remplacement de Mme Nadège CELEREAU et M. Stéphane CELEREAU, démissionnaires.

**AVIS DE PUBLICATION
CONSTAT D'ABANDON
MANIFESTE**

Par procès-verbal provisoire du 11 janvier 2024, il a été constaté l'état d'abandon manifeste, au sens des articles L.2242-1 à L.2243-4 du Code général des collectivités territoriales, de la parcelle située route de Pons à GEMOZAC (17260) cadastrée ZN 06. Propriétaire connu : Madame Rose-Marie TANTIN. Ce procès-verbal peut être consulté du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 en mairie.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 09/01/2024, il a été constitué une SARL dénommée : PASSION CARRELAGE 17
Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au RCS de La Rochelle.
Objet : Travaux de carrelage, mosaïque, marbre, revêtements de sols, peinture, petits travaux de finition, de dépannage de rénovation et d'aménagement intérieurs et extérieurs.
Siège social : 1 rue de la Clef des Champs - 17780 SOUBISE.
Capital social : 6 000 euros.
Gérant : Romain ORNE - 1 rue de la Clef des Champs - 17780 SOUBISE.
Immatriculation : RCS de La Rochelle.

MODIFICATION DE DIRIGEANT

**INFRA ATLANTIQUE
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE**
AU CAPITAL DE 25 000.00 €
SIÈGE SOCIAL : 7 BIS AVENUE DU
GÉNÉRAL DE GAULLE
17410 ST MARTIN DE RE
792 752 958 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision du 22/12/2023, l'associé unique a décidé de nommer Mr David BAUDON demeurant 11 rue des Buissons - 86240 FONTAINE LE COMTE, en qualité de gérant pour une durée illimitée.
Dépôt légal : RCS de La Rochelle.

Pour avis

**CHANGEMENT DE REGIME
MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Maître Peter SIMON, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée NOTATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES, titulaire d'un Office Notarial à LA ROCHELLE (Charente-Maritime) 133, boulevard André

Sautel, CRPCEN 17002, le 17 janvier 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant entre :

Monsieur Francis HAMANN, retraité, et Madame Françoise Marie-Paulo ROLLAND, retraitée, demeurant ensemble à LUXEMBOURG (LUXEMBOURG) 20 rue Charles Darwin.

Monsieur est né à PARIS 12ÈME ARRONDISSEMENT (75012) le 11 décembre 1958.

Madame est née à LA ROCHELLE (17000) le 3 mai 1955.

Mariés à la mairie de LA ROCHELLE (17000) le 21 septembre 1985 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Alain MOREAU, notaire à LA ROCHELLE, le 18 septembre 1985.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Non résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
P/o Le Notaire

**AGUIA-EVENTS
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE AU CAPITAL DE 7 600 €**
SIÈGE SOCIAL :
12 RUE DE GRATTE CHAT
17620 BEAUGÉAY
RCS LA ROCHELLE 838 684 041

Le 15/12/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, de se nommer liquidateur, et de fixer le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de La Rochelle.

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

**AXEL GARNAUD
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE AU CAPITAL DE 3 000 €**
SIÈGE SOCIAL :
8 IMPASSE DE LA PRÉE
17800 BELLUIRE

Aux termes d'un Acte Sous Signature Privée en date à BELLUIRE du 18/01/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : AXEL GARNAUD
Siège social : 8 Impasse de la Prée, 17800 BELLUIRE.
Objet social : Carreleur, pose de chape liquide.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 3 000 euros.
Gérance : M. Axel GARNAUD demeurant 8 Impasse de la Prée 17800 BELLUIRE, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Saintes.

Pour avis,
La Gérance

**AUX GRAINS DE SABLE
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE AU CAPITAL DE 1 000 €**
SIÈGE SOCIAL :
32 BIS RUE DE LA HALLE
17450 FOURAS
RCS LA ROCHELLE 894 982 198

Le 15/12/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommée liquidateur Ghislaine FOURMIER, demeurant à SAINT HIPPOLYTE, 3 rue de Juchaud, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS de La Rochelle.

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un Acte Sous Seing Privé en date du 11 Janvier 2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : COM ON WITH Marion BARRE
Objet social :
- Conseil aux entreprises spécialisées dans le secteur d'activité Marketing et

Communication, et achats reventes d'articles et produits de bijouterie.

- La prise sous toutes ses formes, de tous intérêts et participation, dans toutes sociétés ou entreprises françaises et étrangères.

- La réalisation de toutes prestations de services de quelque nature que ce soit aux entreprises ou sociétés et notamment celles dans lesquelles elle obtient des participations au capital.

- Créer, acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail, avec ou sans promesse de vente, gérer et exploiter, directement ou indirectement tous établissements industriels ou commerciaux, toutes usines.

- Obtenir ou acquérir tous brevets, licences ou procédés et marques de fabrication, les exploiter, céder ou apporter, concéder toutes licences d'exploitation en tous pays.

Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques, juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Siège social : 1 Impasse Harmeline - BOURGNEUF (17220).

Capital : 1 000 euros.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de La Rochelle.

Présidente : Madame BARRE Marion, demeurant 1 Impasse Harmeline - BOURGNEUF (17220).

Admission aux assemblées et droits de vote : chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires.

Pour extrait et mention,
La Présidente,
Madame BARRE Marion

**LEGISPHERE
AVOCATS**

**LEGISPHERE AVOCATS
MAÎTRE ARIANE DELSOL
ASSOCIATION D'AVOCATS
À RESPONSABILITÉ
PROFESSIONNELLE
INDIVIDUELLE INSCRITE
AU BARREAU DE SAINTES
7 COURS DU MARÉCHAL
LECLERC - 17100 SAINTES**

**VENTE DE FONDS
DE COMMERCE**

Aux termes d'un Acte Sous Seing Privé en date du 9 janvier 2024 à SAINTES enregistré le 17 janvier 2024 au SIE - SAINTES - dossier 2024 00001078/ référence 1704P04 2024 A 00056, la société LES EAUX CALMES, SARL, sise Chemin de Varaignes 17113 MORNAC SUR SEUDRE, immatriculée au greffe de Saintes sous le numéro 980.914.378, moyennant le prix de 45 000 € (34 650 € au titre des éléments corporels, 10 350 € au titre des éléments incorporels) son fonds de commerce de bar, restaurant, exploitation d'une licence de 3e catégorie, exploité Chemin de Varaignes 17113 MORNAC SUR SEUDRE.

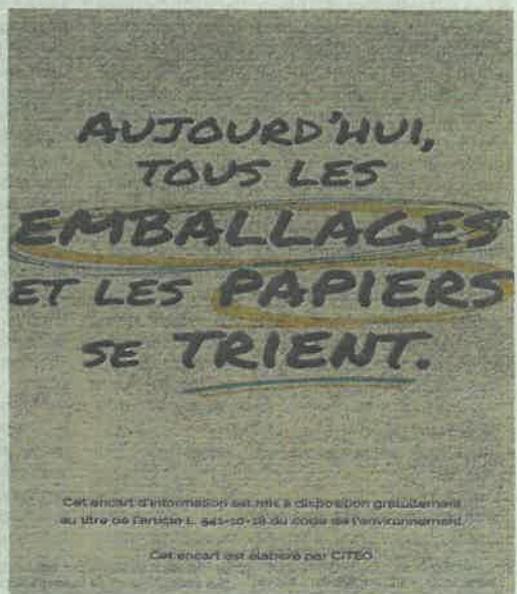
Entrée en jouissance et transfert de droits au 9 janvier 2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à l'adresse suivante : LEGISPHERE AVOCATS, 7 Cours du Maréchal Leclerc - 17100 SAINTES.

Envoyez vos annonces légales.

le mardi avant 16 h



legales@agrif7.fr



Cet encart d'information est mis à disposition gratuitement au titre de l'article L. 543-10-1 du Code de l'environnement.

Cet encart est élaboré par CITEO



MEDIALEX

Annonces Légales & Formalités

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **Marine DECEROIT**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE CHARENTE-MARITIME
MARITIME / DRCTE / BAE
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 18/01/2024 16:29:24

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **73542046**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son représentant permanent **David SHAPIRO** , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

ENQUETE PUBLIQUE 2EME AVIS

**Prescrivant l'ouverture d'une enquête publique
préalable à la délivrance du permis de construire
nécessaire à la réalisation du projet
sur la commune de LA CLOTTE**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

SUD-OUEST

CHARENTE MARITIME

Le 15/02/2024 *OK*

L'AGRICULTEUR CHARENTAIS

CHARENTE MARITIME

Le 16/02/2024 *OK*

David SHAPIRO

Représentant permanent de Médialex

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.

Emploi
Toutes nos annonces sur sudouest-emploi.com

Offres d'emploi

Métiers de l'automobile

LAMERAIN
1 ÉLECTRO-MÉCANICIEN (H/F)
CDI, 35 h/semaine, Rémunération attractive. Envoyer CV à : sebastien.blanche@lamerain.com

Transport/Logistique
Société ABDLP basée à La Rochelle recherche un PORTEUR DE JOURNAUX (H/F) possédant un moyen de locomotion, pour assurer la vente et la livraison du quotidien SUD OUEST sur le secteur de Saintes et alentours (17). Statut indépendant (vendeur-colporteur de presse). Commissions motivantes. Pour tout renseignement et candidature: tél. 05.46.67.85.85 / cedric.legoff@abdpl.fr

Sud Ouest emploi

Un bon recrutement ça ne s'improvise pas

CONSEIL PERSONNALISÉ
EXPERTISE PROXIMITÉ
DIFFUSION CIBLEE I RÉACTIVITÉ

soemploi@sudouest.fr
05 35 31 27 42

SUD OUEST

SudOuest archives

Offrez le journal complet ou la une sur www.sudouest.fr/archives/

SUD OUEST

Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau

Annonces légales

Vie des sociétés

Etude de Maîtres Emmanuelle AUDRY, Jean-Edouard DAMBIER-COUPILLAUD, Emeline DESQUIBES et François PRIEUR, Notaires associés à Angoulême (Charente), 15, rue de Beau lieu

**SCI DES DEUX CHENES
AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte reçu par Maître Hélène RONDINAUD-PROUST, Notaire, au sein de la Société Civile Professionnelle « Emmanuelle AUDRY, Jean-Edouard DAMBIER-COUPILLAUD, Emeline DESQUIBES et François PRIEUR, Notaires associés », ayant son siège à Angoulême (Charente), le 9 février 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, le construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI DES DEUX CHENES.

Le siège social est fixé à : Crazannes (17350), 4 rue de la mairie.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR).

Les apports sont en numéraires.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit du ou des conjoints d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est M. Jean-François VINCENT demeurant 4, rue de la Mairie, 17350 Crazannes.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de Saintes.

*Pour avis
La Notaire.*

PREFECTURE DE LA CHARENTE MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Prescrivant l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de La Clotte

Il sera procédé, du mardi 13 février 2024 au vendredi 15 mars 2024 inclus, soit une durée de 32 jours, à l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol avec ses bâtiments techniques comprenant un poste de livraison, deux locaux d'exploitation, trois postes de conversion et trois citernes sables, sur des parcelles à vocation agricole, par la société S.A. NEGEN, sur la commune de La Clotte.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : S.A. NEGEN, 20-26 Allée de Boutaut Immeuble « Le Ravexies » 33300 BORDEAUX, Tél : 07 61 01 18 78.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique "publications/consultations du public").

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pre-participation-public@charente-maritime.gouv.fr.

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38 rue Réaumur, 17000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement - Tél : 05 46 27 43 00.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de La Clotte, siège de l'enquête, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Dans ce lieu, un registre à feuilles non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à la mairie de La Clotte : 19 Route du Bourg, 17360 La Clotte et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

M. Jacques VIAN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Mme Aurore BRUNE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de La Clotte, dans les conditions suivantes :

- Mardi 13 février 2024 de 09 h à 12 heures,
- Mercredi 28 février 2024 de 14 h à 17 heures,
- Vendredi 15 mars 2024 de 14 h à 17 heures.

Le commissaire enquêteur remettra son rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L123-15 du code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande de permis de construire déposée par la société S.A. NEGEN.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (Bureau de l'environnement) et à la mairie de LA CLOTTE pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

Marchés publics et privés

Marchés à procédure adaptée sup. à 90 000 €

**Région Nouvelle-Aquitaine
AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE Travaux**

**Lycée Bellevue à Saintes (17)
Construction d'un bâtiment à usage de salle de théâtre -
Relance des lots n° 4, 5, 7 et 11 déclarés sans suite**

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Région Nouvelle-Aquitaine.
N° Siret : 20005375900011
Ville : Bordeaux. Code postal : 33077.
Groupement de commandes : Non.
Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation - Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-empa.fr>
Identifiant interne de la consultation : 2024P000T03270000
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Nom du contact : DACP - Adresse mail : commandebattimentaire@nouvelle-aquitaine.fr
N° tél. 05 57 57 55 57.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Se référer au RC.
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Se référer au RC.
Technique d'achat : Sans objet.
Date et heure limite de réception des plis : le 22 mars 2024 à 12 heures.
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
Réduction du nombre de candidats : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : lycée Bellevue à Saintes (17). Construction d'un bâtiment à usage de salle de théâtre - Relance des lots n° 4, 5, 7 et 11 déclarés sans suite.
Type de marché : Travaux.
Lieu principal d'exécution : Charente-Maritime (17).
La consultation prévoit des tranches : Non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.
Section 5 : Lots
Marché alloté : Oui.
Description du lot 4 : Couverture et bardage métallique
CPV du lot 4 : 45261213
Estimation de la valeur HT du lot 4 : -
Lieu d'exécution du lot 4 : Charente-Maritime (17).
Description du lot 5 : Menuiserie extérieure bois
CPV du lot 5 : 45421150
Estimation de la valeur HT du lot 5 : -
Lieu d'exécution du lot 5 : Charente-Maritime (17).
Description du lot 7 : Menuiseries intérieures
CPV du lot 7 : 45421150
Estimation de la valeur HT du lot 7 : -
Lieu d'exécution du lot 7 : Charente-Maritime (17).
Description du lot 11 : Electricité
CPV du lot 11 : 45311000
Estimation de la valeur HT du lot 11 : -
Lieu d'exécution du lot 11 : Charente-Maritime (17).
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non.
Autres informations complémentaires : Les variantes sont interdites.

**Région Nouvelle-Aquitaine
AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE Travaux**

**Lycée Léonce-Vieljeux à La Rochelle (17)
Travaux de réaménagement de l'agence comptable et l'accueil -
Relance des lots 3, 9 et 10 déclarés sans suite
à l'issue de la consultation du 20 octobre 2023**

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Région Nouvelle-Aquitaine.
N° Siret : 20005375900011
Ville : Bordeaux. Code postal : 33077.
Groupement de commandes : Non.
Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation - Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-empa.fr>
Identifiant interne de la consultation : 2024P000T03510000
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Nom du contact : DACP. Adresse mail : commandebattimentaire@nouvelle-aquitaine.fr - N° tél. 05 57 57 55 57.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Se référer au RC.
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Se référer au RC.
Technique d'achat : Sans objet.
Date et heure limite de réception des plis : le 14 mars 2024 à 12 heures.
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
Réduction du nombre de candidats : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Lycée Léonce-Vieljeux à La Rochelle (17) travaux de réaménagement de l'agence comptable et l'accueil relance des lots 3, 9 et 10 déclarés sans suite à l'issue de la consultation du 20 octobre 2023.
Type de marché : Travaux.
Lieu principal d'exécution : Charente-Maritime (17).
La consultation prévoit des tranches : Non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.
Section 5 : Lots
Marché alloté : Oui.
Description du lot 3 : Étanchéité.
CPV du lot 3 : 45261420-4
Lieu d'exécution du lot 3 : Charente-Maritime (17).
Description du lot 9 : Electricité courants forts et faibles.
CPV du lot 9 : 45311200-2
Lieu d'exécution du lot 9 : Charente-Maritime (17).
Description du lot 10 : Chauffage - Ventilation - Plomberie sanitaire.
CPV du lot 10 : 45232141-2
Lieu d'exécution du lot 10 : Charente-Maritime (17).
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non.
Autres informations complémentaires : Les variantes sont interdites.

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

VP17 SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 1 000 €
SIÈGE SOCIAL :
11 RUE DU PRESSOIR
17137 NIEUL SUR MER
SIÈGE DE LIQUIDATION :
11 RUE DU PRESSOIR
17137 NIEUL SUR MER
830158960 RCS LA ROCHELLE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pascal GUILLARD, demeurant 11 Rue du Pressoir - 17137 NIEUL SUR MER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquiescer le passif, et faire autoriser à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 11 Rue du Pressoir - 17137 NIEUL SUR MER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de La Rochelle, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE PRESCRIVANT L'OUVREMENT D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À LA DÉLIVRANCE DU PERMIS DE CONSTRUIRE NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE LA CLOTTE

Il sera procédé, le mardi 13 février 2024 au vendredi 15 mars 2024 inclus, soit une durée de 32 jours, à l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol avec ses bâtiments techniques comprenant un poste de livraison, deux locaux d'exploitation, trois postes de conversion et trois diennes souples, sur des parcelles à vocation agricole, par la société S.A. NEOEN, sur la commune de LA CLOTTE.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : S.A. NEOEN, 20-28 Allée de Boutaut Immeuble « Le Raviez » 33300 BORDEAUX, Tel : 07 81 01 16 78.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique "publications/consultations du public".

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête. Un accès gratuit au dossier est prévu sur le site internet de la préfecture au 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement - Tel : 05 46 27 43 00.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de LA CLOTTE, siège de l'enquête, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le com-

missaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à la mairie de LA CLOTTE : 19 Route du Bourg 17360 LA CLOTTE et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête. Monsieur Jacques VIAN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Madame Aurorie BRUNE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de LA CLOTTE, dans les conditions suivantes :

- Mardi 13 février 2024 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 22 février 2024 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 15 mars 2024 de 14h00 à 17h00

Le commissaire enquêteur remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L.123-15 du code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande de permis de construire déposée par la société S.A. NEOEN.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (Bureau de l'environnement) et à la mairie de LA CLOTTE pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

GRUPE BAB'S SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 51 100 €
SIÈGE SOCIAL :
27 AVENUE DE FÉLILLY
17000 LA ROCHELLE
887932978 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision en date du 01/02/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 27 Avenue de Fétilly - 17000 LA ROCHELLE au 1 Rue Beaumarchais - 17138 PUILBOREAU, à compter du 01/02/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, Le Président

AVIS DE CONSTITUTION

TMCN INVEST SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 500 €
SIÈGE SOCIAL :
39 LOTISSEMENT DES JARDINS DE VERGEROUX
17300 VERGEROUX

Aux termes d'un Acte Sous Signature Privée en date à VERGEROUX du 2 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : TMCN INVEST

Siège social : 39 Lotissement des Jardins de Vergeroux - 17300 VERGEROUX.

Objet social : L'activité de holding et la prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats de parts sociales et/ou actions, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés et la gestion de ces intérêts et participations.

- L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement.

- La réalisation d'opérations de trésorerie avec des sociétés ayant avec elle directement ou indirectement des liens en capital conférant à l'une des entreprises liées, un pouvoir de contrôle effectif sur les autres.

- La propriété, la gestion et la location de tous biens immobiliers et mobiliers et plus particulièrement de toutes participations dans toutes sociétés et de tous autres meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent.

- L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou de rénovation, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles.

- La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs

ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte.

- L'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux.
- Marchands de biens.
- Promotion immobilière.
- Gestion d'entreprises et stockage de marchandises.
- Toutes activités d'achat, vente et location de tous produits du bâtiment et de décoration, quincaillerie, électroménager, matières premières.
- Exploitation de terrain de camping.
- Toutes activités liées à la réparation, vente, achat et location de véhicule automobiles, cycles, motos, et nouvelles mobilités.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 500 euros.

Gérance : Monsieur Thomas GRAVINESE, demeurant 39 Lotissement des Jardins de Vergeroux - 17300 VERGEROUX, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de La Rochelle.

Pour avis, La Gérance

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

FUN MECA SPORT SARL AU CAPITAL DE 5 000 €
SIÈGE SOCIAL :
12 RUE DU CADRAN
17430 BORDS
797738853 RCS SAINTES

Par décision du 06/02/2024, l'associé unique a transféré le siège social au 4 Rue Marcel Vollaud, 17700 SURGERES à compter rétroactivement du 15/12/2023.

La société a été constituée le 05/04/2016 pour une durée de 99 ans et a pour objet : vente de pièces détachées et accessoires automobiles, dépannage de tous véhicules, mécanique générale, carrosserie, location de voitures de compétition, assistance aux véhicules de compétition.

Gérance : Monsieur Jérémie BRISSAUD, demeurant 1 Bis Rue du Fournil, 17430 LUSSANT.

Dépôt légal au RCS de Saintes et de La Rochelle.

Pour avis, Le Gérant

AVIS DE CONSTITUTION

EARL OLIVIER MARAIS

Par acte SSP du 15/01/2024, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : OLIVIER MARAIS

Capital social : 7 500 €.

Durée : 99 ans.

Siège social : 256 allée de l'Ouche Germain, La Tuilière - 17450 SAINT LAURENT DE LA PREE.

Gérant : M. Olivier MARAIS dnt 256 allée de l'Ouche Germain, La Tuilière - 17450 SAINT LAURENT DE LA PREE.

Objet social : Agricole.

Cessions de parts : agrément unanime des associés.

Immatriculation : RCS La Rochelle.

SAS NOT ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIÉS TITULAIRES D'UN OFFICE NOTARIAL À LA ROCHELLE (17000)
133 BD ANDRÉ SAUTEL

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION ARTICLE 1007 DU CODE CIVIL ARTICLE 1378-1 CODE DE PROCEDURE CIVILE LOI N°2016-1547 DU 28 SEPTEMBRE 2016

Suivant acte revu le 7 Février 2024, Maître Sandrine AUBERT, Notaire au sein de ladite SAS NOT ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIÉS a procédé au dépôt au rang de ses minutes, du testament, en date du 29 mai 2015, de Madame Catherine Elisabeth Anne-Marie GISSOT, en son vivant retraitée, demeurant à VIRSON (17290) 19 rue du Château des Granges, née à NANCY (54000), le 18 septembre 1947, veuve de Monsieur Jean-Luc SALAÜN et non



Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Réf : AP 17 23 1008 01
Descriptif : Parcelle en nature de terre

SAINT-GEORGES-D'OLERON

26 a 36 ca

DO-268

Document d'urbanisme : Nr du PLU

La SAFER Nouvelle-Aquitaine se propose de louer les biens fonciers suivants, par Convention d'Occupation Provisoire et Précaire Safer :

Réf : CO 17 24 0839 01

Nature réelle : terres

ANGLIERS 1 ha 85 a 28 ca

A-216-217

remariée, décédée à VIRSON (17290), le 7 novembre 2023, aux termes duquel, la défunte a consenti un legs universel, il résulte également dudit acte de dépôt que le légataire remplit les conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Sandrine AUBERT, notaire à LA ROCHELLE (17000), référence CRPCEN : 17002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de La Rochelle de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, Le Notaire

AUX GRAINS DE SABLE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1 000 €
SIÈGE SOCIAL :
32 BIS RUE DE LA HALLE
17450 FOURAS
RCS LA ROCHELLE 894 982 198

Le 31/12/2023, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Radiation au RCS de La Rochelle.

Pour avis

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE DÉNOMMÉE NOT ATLANTIQUE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL À LA RÉSIDENCE DE SAINT MARTIN DE RÉ

SCI CANDELA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE AU CAPITAL DE 1.000,00 €
SIÈGE SOCIAL :
19 RUE DE LA TERRE ROUGE
17740 SAINTE MARIE DE RE
434389847 RCS LA ROCHELLE

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 janvier 2024, il a été décidé de modifier l'article 2 des statuts de la société relatif à l'objet social.

Ancienne mention : La société a pour objet : - la propriété et la gestion, à titre civil, de l'immeuble sis à Saint Martin de Ré (Charente Maritime) 9 rue de Sully.

- l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux.

- l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque

Nouvelle mention : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle pour conserver son caractère civil) de tous biens et droits

NUAILLE-D'AUNIS 8 ha 29 a 70 ca
AV-29-34-37-42-46-47-125-130-131

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS 6 ha 44 a 05 ca
AL-14 - AL-21

Informations complémentaires : Parcelles devant faire l'objet d'une remise en prairie (zone de l'APHN).

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 02/03/2024 ; par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 10, Rue des Vacherons CS 20080 - 17103 SAINTES ☎ 05 46 93 16 90 ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavaillies - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

Pour avis, Le Notaire

MODIFICATION DE GERANT

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE « DU TERTRE » SOCIÉTÉ CIVILE AU CAPITAL SOCIAL DE 210 700 €
SIÈGE SOCIAL :
1 IMPASSE DU TERTRE
17800 SAINT SEURIN DE PALENNE
N° 917 439 333 RCS SAINTES

Les associés réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 31 décembre 2023 ont décidé la nomination en qualité de gérant de Monsieur Thomas MOREAU, domicilié 1 impasse du Tertre - 17800 SAINT SEURIN DE PALENNE, en remplacement de Monsieur Fabrice MOREAU qui démissionne de ses fonctions.

L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saintes.

Pour avis et mention, La Gérance

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

FRANCE AGENCE 17 SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 96 300 €
SIÈGE SOCIAL :
8 PLACE DE VERDUN
17000 LA ROCHELLE
RCS LA ROCHELLE : 440 296 853

Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2023, le siège social de la Société a été transféré au 74 Rue de la République - 17300 ROCHEFORT.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification faite au RCS de La Rochelle.

THIERCY SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 40 000 €
SIÈGE SOCIAL :
20 QUAI GEORGES SIMENON
17000 LA ROCHELLE
451 429 401 RCS LA ROCHELLE

Par décision du 25/01/24, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Thierry LE CHEVALIER DE PREVILLE de ses fonctions de Directeur Général à effet rétroactif du 31/12/23 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.